

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
22 décembre 2016
Français
Original : russe

Assemblée générale
Soixante et onzième session
Point 31 de l'ordre du jour
Prévention des conflits armés

Conseil de sécurité
Soixante et onzième année

**Lettre datée du 20 décembre 2016, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, en russe et en anglais, le texte de la « Déclaration conjointe des Ministres des affaires étrangères iraniens, russe et turc sur les mesures convenues pour relancer le processus politique visant à mettre un terme au conflit syrien », adoptée à Moscou le 20 décembre 2016 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 31 de l'ordre du jour « Prévention des conflits armés », et du Conseil de sécurité.

(Signé) V. Churkin



**Annexe de la lettre datée du 20 décembre 2016 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

[Original : anglais et russe]

**Déclaration conjointe des Ministres des affaires
étrangères iranien, russe et turc sur les mesures
convenues pour relancer le processus politique
visant à mettre un terme au conflit syrien**

Moscou, 20 décembre 2016

Les Ministres des affaires étrangères iranien, russe et turc se sont réunis à Moscou le 20 décembre 2016 et sont convenus de ce qui suit :

1. L'Iran, la Russie et la Turquie réaffirment qu'elles respectent pleinement la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne en tant qu'État multiethnique, multiconfessionnel, démocratique et laïque.
2. L'Iran, la Russie et la Turquie sont convaincus qu'il n'existe aucune solution militaire au conflit syrien. Ils reconnaissent le rôle essentiel que joue l'Organisation des Nations Unies en faveur du règlement du conflit, conformément à la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité. Les Ministres prennent également note des décisions prises par le Groupe international de soutien pour la Syrie. Ils appellent tous les membres de la communauté internationale à coopérer en toute bonne foi afin de lever les obstacles freinant la mise en œuvre des accords prévus dans ces documents.
3. L'Iran, la Russie et la Turquie se félicitent des efforts conjoints qui ont été déployés dans les quartiers est d'Alep et ont permis de procéder à l'évacuation volontaire des civils et d'organiser le retrait des groupes d'opposition armés. Les Ministres saluent également l'évacuation partielle de civils à Fouaa, Kafraya, Zabadani et Madaya. Ils sont résolus à poursuivre ces opérations, efficacement et en toute sécurité. Ils remercient les représentants du Comité international de la Croix-Rouge et de l'Organisation mondiale de la Santé d'avoir contribué aux opérations d'évacuation.
4. Les Ministres sont d'avis qu'il faut renforcer l'accord de cessez-le-feu, permettre l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire et garantir la libre circulation des civils sur le territoire syrien.
5. L'Iran, la Russie et la Turquie sont disposés à participer à l'élaboration du futur accord entre le Gouvernement syrien et l'opposition, actuellement en cours de négociation, et à s'en porter garants. Ils invitent tous les autres pays pouvant influencer sur la situation sur le terrain à faire de même.
6. L'Iran, la Russie et la Turquie sont profondément convaincus que ledit accord sera décisif pour lancer la dynamique nécessaire à la reprise du processus politique en Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité.

7. Les Ministres prennent note de l'aimable proposition qu'a faite le Président de la République du Kazakhstan d'accueillir des réunions sur la question à Astana.
 8. L'Iran, la Russie et la Turquie réaffirment leur détermination à lutter ensemble contre l'État islamique d'Iraq et du Levant/Daesh et le Front el-Nosra ainsi qu'à en dissocier les groupes d'opposition armés.
-